

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income Earth Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris
Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 65

Été 2010

Sommaire

- Plaidoyer pour l'allocation universelle ou revenu de citoyenneté** **2**
Denise Devauchelle
(extraits du texte original par Jacques Berthillier)

- Les miracles du revenu minimum garanti** **9**
Interview extraite de Courrier International

- Vie de l'association** **10**

Directeur de la publication: Jacques Berthillier

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison: 30 €/an (4 numéros)
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Courriel: contact.aire@wanadoo.fr - Site: www.revenudexistence.org

Plaidoyer pour l'allocation universelle ou revenu de citoyenneté

Nous présentons de larges extraits de l'étude de Denise Devauchelle (PS) invitant le parti socialiste à proposer l'instauration d'une allocation universelle ou revenu de citoyenneté. Nous avons donné une plus large place aux propositions, les dysfonctionnements du système actuel, l'originalité et la philosophie d'un revenu inconditionnel s'inspirant largement des travaux de Yoland Bresson, Jean Marc Ferry, Yann Moulier Boutang, Philippe van Parijs, Marc de Basquiat (cités en référence) et bien connus de nos lecteurs.

Denise Devauchelle propose ici l'instauration progressive d'un revenu de citoyenneté égal, à terme, à la moitié du revenu médian, soit au seuil de pauvreté. En revanche, elle n'en expose pas le financement se limitant à l'énoncé de pistes au travers d'une profonde réforme fiscale.

Le constat

Du plein emploi

Nous continuons à prôner, espérer, promettre un retour au plein emploi. L'évolution historique des modes de production montre que l'homme produit toujours plus avec moins d'effort physique et moins d'individus à la tâche [...] Il est illusoire de croire qu'une croissance économique retrouvée serait le moyen de parvenir au plein emploi [...]

Face à ce constat, il semble que nous sortions d'une société du travail salarié et il semble opportun de penser distinctement le revenu. Aucune autre solution crédible ne résistera à l'examen [...]

Les politiques d'hier

En France, de 1949 à 1998, la part des prestations sociales est passée de 12 à 30 % du PIB, et n'a pu que s'accroître au cours des dix dernières années. Malgré ce fort accroissement, de plus en plus de travailleurs pauvres, d'exclus, de SDF [...] Et malgré le départ en retraite d'une forte proportion de la population (le baby-boom), notre économie peine à fournir les emplois nécessaires pour que tous puissent décrocher un emploi. Toutes les économies dites industrialisées (et qui le sont de moins en moins) doivent faire face à ce phénomène [...]

Au cours des dernières décennies, les mesures prises ont visé à améliorer «l'employabilité» des salariés et à tenter de dégager des emplois supplémentaires; ce furent des mesures de formation professionnelle, les emplois aidés, le partage du travail, la réduction du temps de travail [...] Rien n'y a fait. La pauvreté s'accroît, une part de plus en plus importante de la société se trouve «déclassée». Ces mesures s'avèrent insuffisantes et présentent trop de lacunes.

Si le système social Français a été un élément modérateur important face à la crise [...], outre son faible «rendement» il se caractérise par une grande complexité qui porte atteinte au droit de l'individu; il est désincitatif, contraignant, humiliant, stigmatisant et ne couvre pas toutes les périodes de la vie.

Un système complexe

Son niveau de complexité est devenu tel qu'il est devenu totalement incompréhensible pour les citoyens qu'il est censé servir, et il devient légitime d'envisager de le remplacer par un nouveau mécanisme faisant la synthèse de l'existant [...]

Un système désincitatif

Notons néanmoins un début de correction avec la mise en place du Revenu de Solidarité Active (RSA). Jusque-là, les aides décourageaient les individus à travailler, puisqu'elles étaient diminuées voire supprimées lorsque les revenus du travail augmentaient, pouvant conduire à des situations absurdes où l'individu a parfois financièrement intérêt à ne pas accepter un travail...

Un système contraignant

Si la mise en place du RSA permet en principe d'éviter les effets de seuil, pouvant conduire à des situations de travailleurs pauvres, elle n'évite pas la caractéristique de la contrainte. En obligeant son bénéficiaire à chercher un travail, et donc à se dédier à des activités rémunérées par le marché du travail plutôt qu'à d'autres activités, qu'elles soient bénévoles ou jugées non rentables, ce système porte atteinte au respect de soi et à la liberté individuelle.

Mal vécues et mal considérées, les situations de ruptures professionnelles obligent à accepter des emplois non souhaités ou non adaptés pour des raisons morales autant que financières [...]

Un système humiliant, stigmatisant et injuste

L'aide sociale est aujourd'hui organisée de deux façons: soit l'État subventionne des services destinés aux pauvres, par application du principe selon lequel l'État saurait mieux que les pauvres ce dont ils ont besoin, soit il accorde des allocations aux pauvres à la condition qu'ils accomplissent certaines tâches, par application du principe selon lequel l'État saurait mieux que les pauvres ce qu'ils doivent faire.

Dans les deux cas, il s'agit véritablement d'une forme d'infantilisation, c'est-à-dire un grand mépris des pouvoirs publics envers la sagesse des citoyens, comme si les citoyens n'étaient que des moutons destinés à être dirigés par un bon berger (à savoir l'administration publique) [...]

Par ailleurs, c'est à juste titre que les « contributeurs » se plaignent de n'être que rarement des « ayants droit »; notre législation est devenue tellement complexe que seuls les professionnels de l'assistance sociale qui prennent les plus démunis en charge s'y retrouvent. Nous sommes convaincus que bien des ménages, actifs mais modestes, par exemple, ignorent leurs droits ou même, quand ils en ont connaissance, reculent devant les démarches et la bureaucratie [...]

Un système à géométrie variable

Notre modèle social s'appuie sur une profusion de prestations sociales. Cela commence dès avant la naissance, avec l'allocation d'accueil du jeune enfant, puis l'allocation jeune enfant, puis l'allocation familiale, différente selon les tranches d'âge. Ensuite, un trou entre 20 et 25 ans (que le PS suggère de remplir d'une nouvelle rustine – l'Allocation d'Autonomie pour les jeunes), âge où on peut percevoir le RMI ou RSA d'aujourd'hui, à défaut de cas particuliers [...]

En revanche, il n'existe pas réellement de dispositif pour aider ceux qui sont pauvres parce qu'ils ne sont pas encore productifs (les jeunes et les immigrés peu qualifiés), alors que selon les économistes il serait profitable pour le pays de permettre leur entrée sur le marché du travail [...]

Un système coûteux et/parce qu'inefficace

On recense aujourd'hui en France 8 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (défini arbitrairement en France à 50 % du revenu médian de la population). Notre système social ne permet pas à toutes ces personnes de vivre dignement.

La complexité citée plus haut, que ce soit en matière de gestion administrative ou de démarches pour les bénéficiaires représente un coût global élevé et une mauvaise utilisation des deniers publics [...]

Il est donc temps de repenser le système dans une vision globale pour un nouveau modèle de société.

Un nouveau modèle de société

Un nouveau modèle de société pourrait être une société plus harmonieuse, apaisée, à la fois solidaire et dynamique, où chacun peut faire émerger ses talents, libéré qu'il est des besoins élémentaires de survie. Nous proposons un modèle enthousiasmant, vraiment innovant, porteur d'avenir, de création, d'inventivité ... faisable, réaliste et pragmatique.

Une vision globale

Nous sommes un certain nombre à penser, après que les philosophes Van Parijs et Jean-Marc Ferry aient montré la voie dans les années 1995, qu'il est temps d'avoir une vision plus globale sur la relation travail-argent-société; il s'agit de partir du postulat que nous continuerons à créer de la richesse et qu'une nouvelle forme de redistribution serait de dissocier le revenu du travail et de créer un revenu de citoyenneté qui aurait, en outre, l'avantage de faire des économies de fonctionnement de ladite redistribution.

Des penseurs et théoriciens provenant du milieu de la recherche, des organisations politiques et de divers mouvements sociaux considèrent que l'instauration d'une allocation universelle inconditionnelle — c'est-à-dire l'octroi d'un revenu de base à chaque individu, indépendamment de son niveau de revenus ou de sa participation au marché du travail — serait le meilleur moyen pour l'État d'assurer à tous une place dans la société. Selon Philippe Van Parijs, elle permettrait à chacun de disposer des libertés possibles les plus étendues qu'il soit, en permettant à la fois à chacun de se « vendre » sur le marché du travail s'il le désire ou d'agir autrement s'il le préfère [...]

Le travail, fondement du lien social?

Le philosophe français Jean-Marc Ferry soutient que: « Le sens du travail change; le grand intégrateur qu'il était jadis s'est effondré ».

Notre culture est largement inspirée du « tu gagneras ton pain à la sueur de ton front », ainsi plus récemment de « travailler plus pour gagner plus ».

Or, le travail rémunéré ne concerne que 40 % de la population: moins de 25 millions d'actifs sur 60 millions d'habitants, le phénomène s'accroissant avec l'allongement de la vie. 60 % du travail productif échappe au salariat (travail au noir, travail domestique, éducation, autoproduction, bénévolat, etc). Et certains revenus peuvent être légitimement considérés comme étant des rentes obtenues sans « travail ».

Nous devons revoir nos paradigmes et considérer qu'un revenu peut ne pas être la contrepartie d'un travail, que la dignité de la personne existe en soit et non

du fait de son seul travail, qu'il existe d'autres activités que le seul salariat, tout aussi honorables et profitables à l'ensemble de la société et pourtant en déficit de reconnaissance sociale.

Ce débat est fondamental. Il nous oblige à réfléchir sur le rôle de l'État dans la redistribution des revenus et de la richesse collective, sur un certain nombre de grands enjeux de société, dont la place et l'avenir du travail dans la société de même que les fondements de la citoyenneté.

Pour un revenu de citoyenneté

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. (...) ¹

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; (...) ²

L'idée de Revenu de Citoyenneté provient des conséquences de la robotisation du secteur industriel sur l'emploi. Il s'agit d'un droit inconditionnel à un revenu versé à chacun, indépendamment de sa situation dans la production, qu'il (ou elle) soit actif, chômeur, étudiant, retraité, femme au foyer, banquier ou autre.

C'est sous l'appellation « Allocation Universelle » qu'on nomme le plus souvent cette prestation dans les études qui en sont faites. Nous avons opté pour l'appellation Revenu de Citoyenneté ou Revenu du Citoyen (le RDC). Elle n'est pas neutre : nous la voulons signifiante d'un droit, d'un droit social et non économique, un droit que l'État garantit afin de permettre à chacun de participer matériellement à la vie sociale.

Nous proposons que notre parti en fasse la base du nouveau modèle de société qu'il proposera au pays dans son projet socialiste pour les élections présidentielles de 2012.

Nous voulons montrer à quel point il s'agit d'une solution pragmatique, pratique, réaliste, efficace et économique (dans le sens de l'économie et dans le sens d'un État économe), et de proposer une porte d'entrée pour sa mise en œuvre.

Un nouveau droit

Ce revenu ou cette allocation universelle est fondée sur le principe que tout individu a un droit absolu au revenu et que ce droit ne doit pas être totalement conditionné par l'accès à l'emploi. En outre, l'allocation universelle se justifie par un impératif de solidarité

que la société doit à chacun de ses membres, non pour leur éviter de mourir de faim ou de froid, mais plutôt pour les aider à atteindre un équilibre psychologique face aux aléas économiques et à la précarité sociale [...]

Une grande simplicité

Chaque personne reçoit un revenu social garanti, quels que soient ses revenus, de sa naissance à sa mort. L'Allocation universelle/RDC est un revenu permettant à chaque individu de satisfaire ses besoins primaires (se nourrir, se loger, se vêtir, voire acquérir certains biens culturels de base), et le laisse libre de mener ensuite sa vie comme il l'entend [...]

Face aux aléas de la vie professionnelle elle répond au besoin de sécurisation des personnes face au risque d'exclusion. C'est à la fois un ultime filet de sécurité pour les plus démunis et une reconnaissance de la participation de chacun à la richesse nationale.

Elle permet de revaloriser symboliquement et matériellement, tous les temps de la vie (l'âge adulte mais aussi les jeunes et les personnes âgées), et toutes les formes d'activité (le salariat mais aussi le bénévolat).

Elle est la traduction de la réalité économique de la part de l'héritage en partage pour tous les citoyens, c'est un droit civique qui signe l'appartenance à une communauté [...] Elle respecte la liberté individuelle et fonde l'égalité entre tous les citoyens [...]

Elle se distingue de l'idée d'assistantat tant décriée en ce qu'elle est perçue par tous. Il n'y a plus ceux qui touchent et ceux qui ne reçoivent jamais rien [...] C'est renouer avec le socialisme de 1905, son lyrisme, son amour de l'autre, la fraternité en sus de l'égalité et de la liberté.

Un autre rapport au travail

« Contrairement aux préjugés sceptiques plus ou moins élitaires, la grande masse des individus désire travailler, désire s'insérer socialement, désire être acceptée et reconnue par la communauté. Seulement, la structure et le nombre des offres du marché sont limités. Cette limitation du marché de l'emploi n'est pas seulement quantitative (Il n'y a pas de travail!) ; elle est aussi qualitative : il existe un gouffre, un abîme entre ce que les jeunes gens, spontanément, désireraient faire dans le monde social et ce qui leur est proposé. Ils doivent se plier à des profils de poste définis en fonction de besoins de qualification sélectifs, de plus en plus déconnectés des contextes culturels, tandis que cette définition du « socialement utile » est largement le monopole des groupes privés et de la puissance publique. Mais les individus n'ont pas part à la définition de l'utilité sociale des activités économiques.

1. Déclaration des Droits de l'Homme, Article 1 (1948).

2. *Ibid*, Article 25, alinéa 1.

Une proportion plus ou moins grande de la population déciderait que l'allocation universelle leur suffit et cesserait de chercher un emploi, favorisant ainsi le temps libre et les activités artistiques, philosophiques voire scientifiques, ainsi que le bénévolat. Cela permettrait également, puisque travailler est une contrainte moins forte, une réduction du temps de travail pour ceux qui le souhaitent.

Le revenu citoyen introduirait un changement de climat sur le monde de l'emploi. Cette situation entraînera une évolution de la relation contractuelle entre les salariés et leur employeur, plus aucun salarié n'étant dans la situation de devoir accepter n'importe quel emploi pour gagner de quoi vivre: les salariés pourraient plus librement négocier leur contrat.

L'instauration d'un droit au revenu diminuera l'angoisse liée à une précarité croissante des emplois, sans pour autant supprimer l'incitation à travailler et à entreprendre. Au contraire: la motivation sociale s'en trouvera plutôt réactivée.

Une nouvelle dynamique économique

Se lancer, essayer, rebondir [...]

Si le RDC constitue un filet de sécurité pour les périodes de transition, en réduisant l'incertitude sur les revenus futurs, il devient un tremplin favorisant la prise de risque individuelle, et le lancement dans des projets non-rentables à court terme. Il participera à libérer les énergies, l'imagination, l'innovation, le courage, l'esprit d'initiative, et les activités non marchandes.

À l'heure où la condition salariale entre en crise, une telle innovation favorisera l'essor d'un secteur d'activités non mécanisables, moins vulnérables aux mutations techniques et aux aléas des marchés mondiaux, que celles qui résultent d'une organisation conventionnelle du travail-emploi, et engendrera la création d'activités socialement utiles.

L'inclusion des individus sera facilitée grâce à la reconnaissance de ces activités qui sont aujourd'hui marginalisées ou difficilement reconnues. De l'avis de Jean-Marc Ferry, cela engendrerait un secteur d'activités (qu'il nomme quaternaire) plus «ancré dans le monde des personnes».

Une réforme économe

L'État a le devoir de l'être et de ne pas embaucher de nouveaux fonctionnaires pour distribuer (en prévoyant en plus les contrôles pour éviter les fraudes) à chaque fois qu'il met une nouvelle prestation en place. Et parce qu'elle entraînerait la suppression des postes

de fonctionnaires chargés du contrôle de la situation des bénéficiaires, aucun critère n'étant requis pour en bénéficier, ces postes deviennent inutiles et nombre de fonctionnaires pourraient être réassignés à des tâches vraiment utiles à la société.

Une mise en œuvre simple et progressive

Certains pensent que le projet d'allocation universelle soulève des questions d'une très grande complexité. Nous voulons démontrer qu'il n'en est rien, que sa mise en œuvre peut participer à simplifier nos systèmes, et qu'elle s'inscrit parfaitement dans notre projet de refondation sociale.

En 2012, l'état de la dette et de nos finances publiques sera tel qu'il est impératif que nous ne proposons que du sérieux, du crédible. Il s'agit de proposer une méthode, et à coût maîtrisé, une porte d'entrée, une démarche qui pourra être évaluée au fil du temps et de sa mise en œuvre pour tenir compte des évolutions économiques, sociales et financières. Une méthode progressive, à évaluer par étape avant de passer à la suivante. Rien de plus simple et de plus compréhensible pour l'ensemble de la population.

Cette mise en œuvre peut être programmée sur une législature, d'autant plus qu'elle nécessite une refonte complète de notre fiscalité.

Première étape: les allocations familiales

Dans un souci de grande clarté et de compréhension mais aussi de simplification, il est très pertinent de commencer par le début [...] de la vie.

Les allocations familiales seront intégralement transformées en RDC, et réformées de la manière suivante:

- 1) Individualisées: chaque enfant, chaque individu a les mêmes besoins de base et doit avoir les mêmes droits, le premier enfant «comptera», «vaudra» autant que les suivants. On cesse la croissance de l'allocation proportionnellement au nombre d'enfants.
- 2) Inconditionnelles et automatiques: donc toujours sans conditions de ressources, mais versée automatiquement et directement par le Trésor Public, dès l'avis de naissance communiqué à ce dernier par l'État Civil.
- 3) Lissées: toutes les primes existantes, que ce soit à la naissance ou aux rentrées scolaires sont réaffectées et lissées et financent l'allocation mensuelle.
- 4) Progressive avec l'âge: les allocations familiales le sont déjà mais la progressivité du RDC avec l'âge

des enfants peut être accentuée grâce aux ressources supplémentaires offertes par leur imposition fiscale (voir ci-dessous).

- 5) Versées au/aux parent(s) ou autre personne/organisme de tutelle jusqu'à l'émancipation/majorité.
- 6) Imposables: réclamée régulièrement par ceux qui considèrent qu'il est injuste que des familles aisées reçoivent autant d'aide familiale que les familles plus démunies, l'imposition de l'Allocation universelle/RDC est indispensable. Puisqu'il est égal pour tous, le RDC n'a aucun caractère redistributif. Il convient donc de le soumettre au système de redistribution en vigueur qu'est notre système d'imposition sur le revenu, mais à condition de le réformer en profondeur afin qu'il devienne ou redevienne un véritable impôt progressif (voir § Un préalable).

Nous verrons plus loin qu'une véritable « Révolution » fiscale est indispensable pour redonner un caractère progressif à notre système fiscal, et que cette révolution est un préalable. Que la mise en place du RDC exige une refonte complète de notre fiscalité; il est un plus qui donne pertinence et cohérence à cet ensemble qui est un véritable projet de société.

Deuxième étape: le citoyen majeur

À la majorité, à l'émancipation, lorsque cesse la prise en charge parentale, quand il devient citoyen, le RDC n'est plus versé sur le compte du parent mais sur celui du jeune majeur directement.

Au montant auquel le RDC est parvenu au cours de la première étape s'ajoutent l'allocation logement et les bourses d'étude.

L'on voit ainsi aisément comment passer à l'étape suivante par le versement dans le « pot commun » du RSA, la prime pour l'emploi et de toutes les aides existantes [...] L'allocation universelle a vocation à remplacer toutes les aides sociales.³

Évaluation du coût

Pour atteindre son objectif, qui est de permettre de vivre dignement, nous partons du principe que le montant du RDC doit être ou même dépasser le seuil de pauvreté, tel que statiquement calculé, c'est-à-dire 50 % du salaire moyen. (ou médian)

Il s'agit bien évidemment d'un objectif et la méthode que nous avons proposée pour sa mise en place permet d'aller par étape.

3. Dans une phase aboutie, il est aisé d'extrapoler que le versement d'un Revenu de citoyenneté permettra d'envisager le problème des minima vieillesse et des retraites avec plus de sérénité.

Il n'est ni dans nos intentions ni dans nos capacités d'aborder en détail tous les aspects techniques, ni procéder à l'évaluation des coûts. Nous souhaitons soumettre cette réflexion à nos instances nationales, afin qu'elles s'en saisissent et lancent une étude de faisabilité auprès de nos experts.

Toutefois, nous remarquons qu'en matière sociale comme en matière de santé, la prévention coûte moins cher que les soins thérapeutiques, que l'éducation et l'autonomie assurées à chacun coûtent moins cher que les prises en charge complètes quand les gens sont définitivement exclus.

D'autre part, l'inconditionnalité du versement du RDC induira des économies par réduction des coûts administratifs de fonctionnement par rapport au système actuel des prestations sélectives avec la constitution et l'actualisation des dossiers, le contrôle des situations prétendues et leur suivi, les qualifications spéciales des agents, les démarches, courriers, recours gracieux, hiérarchiques ou juridictionnels, etc [...]

Par ailleurs, il reste tout un domaine où la réduction du coût est impossible à évaluer tout en étant tangible: il s'agit des coûts sociaux liés à la précarité économique, à l'exclusion sociale, à la détresse morale, à la démotivation, avec l'impact que l'on imagine mal sur les dépenses de santé, de pharmacie, de police et de justice, d'aide sociale, d'assistance publique, de médiation, de tutelle, d'insertion, de soutien psychologique.

Enfin, la mise en œuvre progressive du RDC sur une législation, non seulement entraîne la suppression de la plupart des revenus de transfert, mais engendre une augmentation mécanique du PIB par la relance de la consommation.

Il n'en reste pas moins que la question du financement reste centrale.

7) Un préalable: une « Révolution » fiscale

La mise en place de l'Allocation universelle/RDC coïncidera avec le paiement de l'impôt sur le revenu par chaque citoyen et avec une augmentation des impôts versés par les plus riches, qui au final ne verront donc pas leurs revenus augmenter.

Le Parti Socialiste est unanime quand il constate que notre système fiscal a perdu son caractère progressif et donc re-distributif.

Mais par « Révolution fiscale », nous n'entendons pas une simple réforme, avec l'ajout de quelques tranches d'imposition (« deux au moins »⁴), ou des réajustements techniques comme la fusion IRPP/

4. Document de travail pour la Convention Nationale portant sur un Nouveau modèle économique, Parti Socialiste, 19 avril 2010.

CSG (et encore moins le prélèvement à la source, pourquoi?) .

Nous pensons à une autre dimension et qu'il est nécessaire de réhabiliter l'impôt et de le rendre à la fois clair, juste, compréhensible par tous et donc simple, et efficace. La mise en place du RDC en donne l'occasion.

Nous ne traiterons ici que de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP).

Nous préconisons :

- Que tout revenu soit imposable, et ce à partir du 1^{er} euro. Chaque citoyen doit contribuer à hauteur de ses facultés. Avec le RDC, tous les citoyens disposeront d'un revenu et paieront l'impôt⁵. S'il serait également injuste de demander aux plus démunis de verser un impôt sur les faibles ressources dont ils disposent aujourd'hui, c'est à la faveur de la création et du versement du RDC que l'on pourra procéder à ce rééquilibrage. Enfin, « à partir du 1^{er} euro », car le RDC étant cumulable avec tout autre revenu, une réelle progressivité peut être obtenue de manière simple en partant de 0.
- Que tous les revenus soient cumulés, qu'ils soient d'activité et de rentes ou de placements financiers par exemple ; ainsi, il s'agit de supprimer le « prélèvement libérateur » qui est en contradiction flagrante avec la nécessaire « revalorisation du travail » ; tous ces revenus cumulés peuvent donner lieu à un taux d'imposition bien au-delà de 18 %.
- La suppression de TOUTES les niches fiscales et leur remplacement par des aides directes le cas échéant, ainsi que la suppression de la notion de « crédit d'impôt ». Il n'est pas question de supprimer les politiques incitatives dont nous ne contestons pas la pertinence, comme par exemple les déductions fiscales pour les aménagements/isolation des résidences principales. Nous suggérons une méthode plus simple et plus efficace : le versement d'une aide directe (et immédiate) sur la base d'une facture présentée au Trésor Public. Il s'agit de supprimer le principe de la défiscalisation. L'impôt et le rôle de l'État y gagneront en transparence.
- La suppression des tranches d'imposition et leur remplacement par un système simple de progressivité linéaire. Nous n'entendons pas nous substituer

à l'expertise en la matière de nos hauts fonctionnaires et de notre administration fiscale qui devra faire calculs et projections. Il n'en reste pas moins que l'on peut montrer sur un simple tableur informatique à quoi des taux simplement progressifs pourraient ressembler, en partant d'un taux de 0,5 % pour 5 000 €/an de revenu, qui progresserait de 0,5 % par tranche de « 1 000 € supplémentaires », jusqu'à 30 % (pour un revenu de 64 000 €) puis de 0,1 % jusqu'à 40 % (pour un revenu de 164 000 €), puis de 0,05 % etc. Avec un tel système on arrive à une contribution de 56,80 % pour le revenu « symbolique » de 500 000 €.

Conclusion

« Il n'y a pire injustice que de traiter également des choses inégales »⁶.

La mise en place de l'Allocation universelle/RDC et son uniformité en matière de ressource financière pour chacun ne prend pas les cas d'espèces en considération (handicapés [...]). Des systèmes compensatoires de prestations sociales ou subventions resteraient nécessaires. De même elle ne tiendrait pas compte des différences de pouvoir d'achat au sein d'un même État. Vivre en Corrèze avec 1 000 €/mois n'implique pas le même niveau de vie que vivre avec cette même somme à Paris. Il n'existe pas de réponse unique à tous les problèmes.

Il n'en reste pas moins que si on faisait l'effort de remettre les choses à plat, de les dé-complexifier, et de toucher aux tabous, on pourrait trouver des réponses et qu'il faut qu'elles soient les plus simples possible, ne serait-ce que pour faire des économies.

Et à la question : dans un contexte d'accroissement démographique et de moins en moins d'heures de travail nécessaires pour produire compte tenu de l'inventivité humaine (mécanisation, robotisation, etc.) comment non seulement assurer les moyens de subsistance mais donner davantage d'autonomie à chacun, il n'y a pas d'autre réponse que de déconnecter revenu et travail, et de mettre en place le Revenu de Citoyenneté. RDC signifie aussi rez-de-chaussée ; il s'agit d'un postulat de base, d'un socle, d'une égalité formelle, sur laquelle bâtir.

Denise Devauchelle
(extraits du texte original par Jacques Berthillier)

5. Les « assistés » sont infantilisés ou au moins humiliés. Supprimer la distinction entre ceux qui paient l'IRPP et ceux qui ne contribuent pas est en faveur d'une meilleure cohésion sociale, même si nous sommes bien conscients qu'il y a d'autres impôts et taxes que l'IRPP et que les plus démunis contribuent proportionnellement à leurs revenus davantage que les plus aisés.

6. Aristote

Références — Bibliographie

http://fr.wikipedia.org/wiki/Allocation_universelle

Basic Income Earth (après European) Network : <http://www.basicincome.org/bien/index.html>

Les théoriciens

- Yoland Bresson
- Jean-Marc Ferry
- Philippe van Parijs

Bref historique

Le philosophe et politologue belge Philippe Van Parijs, l'économiste anglais spécialiste de la sécurité sociale Keith Roberts et le sociologue allemand Klaus Offe échafaudent les mêmes principes. À l'initiative du premier, ils se réunissent à Louvain, en Belgique, pour mettre en commun leurs recherches et créer, en 1986, le *Basic Income European Network*, autrement écrit : le BIEN. Ils ne font que reprendre là une idée vieille comme les Lumières. C'est en 1792 que le conventionnel franco-américain Thomas Payne prononce un discours devant l'Assemblée nationale française. Il fait alors le constat que, sans un minimum de ressources, le nouveau citoyen ne peut vivre pleinement les principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité. Il propose d'accorder à chaque individu une dotation alimentaire. Le Revenu d'Existence (RE) est né. La version contemporaine de ce principe actuellement expérimenté au Brésil et en Alaska s'appuie sur la fin prochaine du plein-emploi. *« Nous ne pouvons plus penser que nous allons travailler vingt-cinq ans durant, quarante semaines par an, trente-cinq heures par semaine, dans la même entreprise, constate Yoland Bresson. Le fameux contrat à durée indéterminée (CDI) est en train de devenir l'exception. C'est l'intermittence qui devient la norme. L'intermittence pour tous, même pour les bons élèves. Même ceux-là ne sont plus assurés d'obtenir un emploi à caractère durable. En conséquence, le revenu régulier attribué à chacun tout au long de la vie n'a plus cours. »*

Henry Lombard, économiste lui aussi, membre du Parti socialiste, convaincu par le RE, précise que désormais *« la répartition des revenus opérée par le marché entre le travail et le capital privé ignore que les richesses créées et échangées s'appuient sur un fonds de capital social, humain et matériel. Les fruits de cet héritage appartiennent à tous »*. En conséquence, Bresson et ses amis du BIEN

proposent que la collectivité verse à chacun de ses membres la même allocation tout au long de sa vie. Quels que soient ses autres revenus. *« C'est une fenêtre qui s'ouvre sur un nouveau paysage »,* veut croire Bresson. Car, selon le professeur émérite, le RE change le rapport du citoyen à l'emploi, au salaire, au temps. Il préfigure un autre type de société. Ce qui constituait également l'objectif des 35 heures. Martine Aubry parlait alors de *« société du temps choisi »*. Mais pour les partisans du RE, cette réduction du temps de travail a été mal conduite, mal expliquée. *« Le principe est bon, affirme Yoland Bresson. Personnellement, j'aurais préféré qu'on institue la semaine des quatre jours, soit les 32 heures. Mais cette rupture nécessaire nous est retombée dessus. Car le temps devenu libre n'a pas été assorti de revenus supplémentaires. Et surtout, elle a accentué la confusion entre emploi et travail. »*

Or, comme l'explique Henry Lombard, *« le travail n'est pas un bien mais une ressource : plus la population augmente, plus la ressource augmente, plus le travail est abondant. Mais pas l'emploi. Ainsi une machine qui remplace un homme supprime un emploi donc un salaire mais pas le travail à effectuer. Ce n'est donc pas le travail qui se raréfie. C'est l'emploi »*. www.dividendeuniversel.com est le site du Forum des Républicains Sociaux de Christine BOUTIN, qui propose l'instauration du revenu d'existence.

- www.allocationuniverselle.com de Marc de BASQUIAT, présente de manière détaillée le concept d'allocation universelle, partant d'une critique précise du système social français actuel pour proposer la simulation d'une allocation de huit euros par jour.
- Le parti politique belge VIVANT présente le Revenu de Base (RTB) et la TVA sociale comme piliers d'un nouvel équilibre social.

Les miracles du revenu minimum garanti

Dans le cadre d'un projet pilote, les habitants d'un village déshérité ont reçu chaque mois l'équivalent de 10 euros. Deux ans plus tard, le bilan est vraiment positif, se félicite Herbert Jauch, le responsable du programme.

Ce chercheur spécialiste des syndicats a dirigé jusqu'en janvier 2010 l'Institut namibien des ressources et de recherche sur le travail (LARRI). Il est membre de la Basic Income Grant Coalition (BIG) de Namibie. Cette alliance, qui regroupe Églises, syndicats, associations de jeunes et de femmes, a lancé le revenu minimum garanti en 2008. Grâce à ce projet financé par des dons, les 1 000 habitants d'Otjivero âgés de moins de 60 ans ont reçu 100 dollars namubiens (10 euros) par mois pendant deux ans.

On débat dans de nombreux pays de l'instauration d'un revenu minimum garanti (RMG) qui ne soit assorti d'aucune condition contraignante. Pourquoi la Namibie a-t-elle pris les devants avec ce projet pilote ?

Herbert Jauch : La Commission d'orientation nationale a, dès 2002, recommandé le versement d'un revenu minimum à tous les citoyens pour mieux s'attaquer aux inégalités sociales. La Namibie est, selon les Nations unies, le pays qui présente les plus grands écarts de revenus au monde. Comme le gouvernement n'a pu se décider à instaurer un RMG, les Églises et les syndicats ont lancé un projet pilote.

Pourquoi avoir choisi le petit village d'Otjivero ?

H. J. : Nous voulions un endroit dans lequel il ne se passerait rien pendant au moins deux ans : pas de programme de création d'emplois, pas de projet d'aide au développement, pas de rentrées financières. Il ne devait y avoir que le revenu minimum, soit 100 dollars namubiens (environ 10 euros) par personne et par mois.

Otjivero avait l'air d'être dans une situation tellement désespérée que nous avons pensé au début que le RMG ne servirait pas à grand-chose, hormis une légère réduction de la pauvreté.

Recevoir de l'argent sans condition, sans travailler, est-ce que cela peut faire bouger les choses ?

H. J. : Ce sont des préjugés auxquels nous nous heurtons en permanence. Si les gens d'Otjivero ne travaillent pas, ce n'est pas parce qu'ils sont paresseux mais tout simplement parce qu'il n'y a pas de travail. Le fait est qu'ils n'ont pas dépensé cet argent pour s'acheter de l'alcool et qu'ils ne l'ont pas dilapidé pour rien.

Qu'en ont-ils fait ?

H. J. : Nous avons pu observer une chose surprenante. Une femme s'est mise à confectionner des petits pains ; une autre achète désormais du tissu et coud des vêtements ; un homme fabrique des briques. On a vu tout d'un coup toute une série d'activités économiques apparaître dans ce petit village. Cela montre clairement que le revenu minimum ne rend pas paresseux mais ouvre des perspectives.

Vous auriez pu parvenir au même résultat avec des microcrédits ciblés.

H. J. : Contrairement aux microcrédits et à beaucoup de programmes d'aide au développement classiques, le revenu minimum a un impact non seulement sur la production, mais aussi sur la demande. En Afrique, le pouvoir d'achat se concentre en général dans quelques centres, ce qui force les gens à quitter les campagnes pour les villes, où les bidonvilles finissent par s'étendre.

Le RMG permet à des régions rurales de se développer, il crée des marchés locaux et permet aux gens d'être autosuffisants.

Quels effets avez-vous pu constater à Otjivero ?

H. J. : Le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté est passé de 76 à 37 %. Avant l'expérience, près de la moitié des enfants étaient sous-alimentés, aujourd'hui ils sont moins de 10 % ; 90 % finissent leur scolarité, avant, ils n'étaient que 60 %. Et la criminalité a baissé.

Pourquoi demandez-vous la création d'un RMG pour tous les Namubiens et pas seulement pour les pauvres ?

H. J. : Cela demanderait beaucoup trop de travail et coûterait beaucoup trop cher de vérifier les besoins de chacun. De plus, il ne faut pas pénaliser les gens qui ont trouvé un travail ou qui se sont construits une existence. Celui qui gagne bien sa vie et qui est riche reverse le RMG à l'État par ses impôts.

La Namibie pourrait-elle se permettre de verser un revenu minimum à tous ses habitants ?

H. J. : La Commission d'orientation l'a calculé depuis longtemps. Le RMG coûterait 5 à 6 % du budget national. Pour le financer, il faudrait relever légèrement le taux maximum d'imposition, qui est de 34 % actuellement, et la taxe sur le chiffre d'affaires. Le gouvernement pourrait également introduire des prélèvements sur les exportations de matières premières et lutter contre l'évasion fiscale.

Mais le versement du RMG serait très lourd à gérer.

H. J. : Bien au contraire ! Les coûts de gestion représentent environ 10 %. À Otjivero, nous avons utilisé des cartes à puce personnelles pour l'identification des intéressés et ça s'est très bien passé. Et la poste namibienne affirme qu'il serait rentable pour elle d'ouvrir un bureau dans chaque ville en cas d'instauration du RMG. Même avec deux retraits d'argent sans frais par mois, ça vaudrait encore le coup.

Qu'est-ce qui empêche la Namibie d'introduire le RMG ?

H. J. : Le gouvernement n'est pas encore tout à fait convaincu. Notre ministre de l'Économie a compris que le revenu minimum constituait un instrument simple et bon marché pour changer les choses. Il y a cependant des résistances du côté du ministère des Finances et de notre Premier ministre, qui émet encore des réserves.

L'expérience menée à Otjivero n'a-t-elle donc pas convaincu ?

H. J. : La pression exercée par le Fonds monétaire international (FMI) n'est pas sans effet en Namibie. Le FMI a présenté des chiffres erronés sur le coût du RMG. Il prend par exemple en compte les plus de 60 ans, alors qu'ils ne sont pas concernés par le RMG. Il craint que la Namibie démontre que le RMG fonctionne.

Ce système deviendrait alors très intéressant pour des pays comme le Brésil et l'Inde.

Comment réagissez-vous à cela ?

H. J. : Nous faisons le tour du pays avec des gens d'Otjivero pour qu'ils racontent leur histoire. Et nous sommes soutenus partout ! Nous espérons pouvoir arriver à nos fins dans le courant de l'année prochaine. L'important, c'est que la pression de la base soit forte. Quand les électeurs l'exigeront, la SWAPO, le parti au pouvoir, ne pourra plus dire que ça ne l'intéresse pas.

Interview extraite de Courrier international

Prochaines réunions 2010

Maison des Sciences de l'homme, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris,
salle n° 015, 2^e sous sol à 17 heures

le mardi 13 octobre

le mardi 8 décembre

le mardi 10 novembre

Ces réunions sont ouvertes à tous. Venez nombreux.

Cotisations 2010

- | | |
|--|------|
| • Cotisation de base ¹ : | 60 € |
| • Cotisation réduite ¹ :
(chômeurs et étudiants) | 15 € |
| • Abonnement lettre de liaison | 30 € |

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.

Courriel: contact.aire@wanadoo.fr

Site: www.revenudexistence.org